




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-196**

Séance publique du

8 juin 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150608- lmc167739-DE-1-1
Date de signature : 11/06/2015
Date de réception : jeudi 11 juin 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX - STADE CARCASSONNE - CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR
4 CLUBS DE SPORT - AVENANT N°1 AU MARCHÉ P14-008 ET AVENANT N°1 AU MARCHÉ P14-012
- AUTORISATION DE SIGNATURE**

Le 8 juin 2015 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 02/06/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danièle BRUNET, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Edouard BALDO, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 JUIN 2015

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU
CO-RAPPORTEUR(S) : M. PERRIN Jean-Marc

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX - STADE CARCASSONNE - CONSTRUCTION DE
LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT - AVENANT N°1 AU MARCHÉ P14-008 ET AVENANT
N°1 AU MARCHÉ P14-012 - AUTORISATION DE SIGNATURE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération N°2013.676 en date du 18 novembre 2013, vous avez approuvé le programme, adopté la fiche opérationnelle et autorisé le lancement de la consultation pour le marché de travaux concernant la construction de locaux pour 4 clubs de sport (Boxing Club Aixois, Haltérophilie Musculation Club Aixois, Pays d'Aix Football Club et Aix Athlé) sur le site du stade Carcassonne.

Suite à l'analyse des offres et aux négociations, la commission des procédures adaptées a rendu un avis favorable pour attribuer les 7 marchés de travaux en mars 2014, pour un montant total cumulé de 972 073,38 € HT, soit 15,88% de moins que l'estimation de la fiche opérationnelle. Pour mémoire, le coût total des travaux était estimé à 1 155 565 € H.T. soit 1 623 € / m² et le montant de l'opération, toutes dépenses confondues, était évalué à 1 431 134 € T.T.C.

Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire dont la répartition par lot est la suivante :

- Lot 1 – Gros oeuvre / VRD : 538 456,45 € HT
- Lot 2 – Etanchéité : 52 364,75 € HT
- Lot 3 – Menuiseries extérieures/ serrurerie/ ferronnerie : 152 392,65 € HT
- Lot 4 – Menuiseries bois : 52 000,00 € HT
- Lot 5 – Plomberie sanitaire – ventilation : 71 165,63 € HT
- Lot 6 – Electricité : 81 700,00 € HT
- Lot 7 – Peinture : 23 993,90 € HT

La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Les travaux de la phase n°1 (construction locaux pour le Boxing Club Aixois, Haltérophilie Musculation) ont débuté le 7 avril 2014 et les travaux de la phase n°2 (construction locaux pour le Pays d'Aix Football Club et Aix Athlé) ont débuté le 7 décembre 2014.

Suite à l'avancement de l'exécution des travaux plusieurs petites adaptations sont devenues nécessaires. Il s'agit principalement de mises au point techniques en phase chantier, l'impact financier global tous lots confondus étant de + 0,80% faisant passer ainsi le montant total cumulé de 972 073,38 € HT à 979 892,22 € HT ce qui reste dans l'enveloppe financière fixée au budget et dans la fiche opérationnelle indiquée dans ce qui précède.

Par délibération N°DL.2015.127 en date du 20 avril 2015, vous avez approuvé et autorisé la signature des avenants entraînant une hausse du montant du marché :

- Avenant N°1 au marché P14-009 (lot N°2 Etanchéité) portant augmentation du montant.
L'incidence financière est de 6 510,00 € HT, le marché étant de 52 364,75 € HT, elle représente une augmentation du montant du marché de 12,43%.
Dans sa séance du jeudi 12 mars 2015, la commission des procédures adaptées a émis un avis favorable sur le projet d'avenant n°1.

- Avenant N°1 au marché P14-010 (lot N°3 Menuiseries extérieures – Serrurerie – Ferronnerie) portant augmentation du montant.
L'incidence financière est de + 144,65 € HT, le montant du marché étant de 152 392,65 € HT, elle représente une augmentation de + 0,09 %.

- Avenant N°1 au P14-011 (lot N°4 Menuiseries intérieures bois) portant augmentation du montant.
L'incidence financière est de + 2 300,00 € HT, le montant du marché étant de 52 000,00 € HT, elle représente une augmentation de + 4,42 %.

- Avenant N°1 au marché P14-013 (lot N°6 : Electricité – Chauffage)
L'incidence financière est de + 3 947,00 € HT, le montant du marché étant de 81 700,00 € HT, elle représente une augmentation de 4,83 %.

L'assemblée délibérante doit statuer sur les projets d'avenant entraînant une diminution du montant du marché.

- Lot N°1 Gros œuvre/VRD marché P14-008 notifié le 31 mars 2014 à la société Constructions Luynoises.
Objet de la plus value : création de massifs renforcés en béton pour la fixation des supports de sacs de frappe de la salle de boxe. Montant de la plus value : + 2 140,00 € HT
Objet de la moins value : suppression du bureau avec cloisons vitrées de la salle de musculation remplacé par l'agrandissement de la banque d'accueil.
Montant cumulé des moins values : - 3 677,00 € HT
Montant du marché : 538 456,45 € HT
Incidence financière : - 1 537,00 € HT soit une moins value globale de - 0,29%
Marché + avenant n°1 : 536 919,45 € HT.

- Lot N°5 Plomberie sanitaire/ventilation marché P14-012 notifié le 1er avril 2014 à la société EITB.

Objet de la plus value : installation de 2 robinets de puisage en toiture terrasse.

Montant de la plus value : + 913,37 € HT

Objet de la moins value : remplacement de 2 chauffe-eau thermodynamiques par 2 chauffe-eau classiques sur pied et remplacement d'un lavabo par un lave-main.

Montant cumulé des moins values : - 4 459,18 € HT

Montant du marché : 71 165,63 € HT

Incidence financière : - 3 545,81 € HT soit une moins value globale de - 4,98%

Marché + avenant n°1 : 67 619,82€HT

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** : L'avenant n°1 au marché P14-008 portant diminution du montant du marché, passé avec la société Constructions Luynoises.

L'avenant n°1 au marché P14-012 portant diminution du montant du marché, passé avec la société EITB.

- **AUTORISER** : Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer l'avenant n°1 au marché P14-008 portant diminution du montant du marché, passé avec la société Constructions Luynoises, l'avenant n°1 au marché P14-012 portant diminution du montant du marché, passé avec la société EITB, ainsi que tout document s'y rapportant.

DL.2015-196 - MARCHE DE TRAVAUX - STADE CARCASSONNE - CONSTRUCTION DE
LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT - AVENANT N°1 AU MARCHE P14-008 ET AVENANT
N°1 AU MARCHE P14-012 - AUTORISATION DE SIGNATURE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 11/06/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



Aix en Provence
LA VILLE

DGAS Etudes Juridiques,
Marchés Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

MARCHE P14-008

**STADE CARCASSONNE
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT
LOT 1 : GROS OEUVRE**

CONCLU LE 31 MARS 2014 AVEC LA SOCIETE CONSTRUCTIONS LUYNOISES

AVENANT N°1

RELATIF A LA DIMINUTION DU MONTANT DU MARCHE

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL

1.1 - IDENTIFICATION DU MARCHE-

Objet du marché : Stade Carcassonne - Construction de locaux pour 4 clubs de sport – LOT n°1 : Gros œuvre.

Marché N°P14-008 : notifié le 31 mars 2014 à la société CONSTRUCTIONS LUYNOISES.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Montant du marché : 538 456,45 € HT

1.2 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS -

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire-Adjoint délégué aux marchés publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- D'autre part, la société CONSTRUCTIONS LUYNOISES représentée par....., numéro SIRET et domiciliée 765, route de Marseille – 13616 LUYNES.

2. OBJET DU PRESENT AVENANT

Création de massifs renforcés en béton pour la fixation des supports de sacs de frappe de la salle de boxe, ce qui représente une plus value selon devis de 2 140,00 € HT.

Suppression du bureau avec cloisons vitrées de la salle de musculation (Article 2.6.3 de la D.P.G.F.), ce qui représente une moins value de 3 677,00 € HT (- 3 087,00 € HT pour la cloison aluminium vitrée sur allège et - 590,00 € HT pour la porte stratifiée).

2.1 - DIMINUTION DU MONTANT DU MARCHE -

L'incidence financière est de -1 537,00 € HT, le montant du marché étant de 538 456,45 € HT, elle représente une diminution de -0,29%.

Le nouveau montant du marché est : 536 919,45 € HT.

2.2 - AUTRES CLAUSES -

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

3. Signature des parties:

**Pour la société CONSTRUCTIONS
LUYNOISES - 13616 LUYNES,**

représenté par.....

(Nom, qualité et cachet de la société)

Fait à

Le

Pour la Ville d'Aix-en-Provence,

**représentée par Monsieur Maurice
CHAZEAU Maire Adjoint délégué aux
Marchés Publics et aux Délégations de
Services Publics.**

Fait à Aix-en-Provence,

Le.....

LOT N°1 Gros œuvre – Maçonnerie, V.R.D
CADRE DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Articles	Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total
2	DESCRIPTIONS DES OUVRAGES GROS ŒUVRE MACONNERIE					
2,1	DEMOLITION / TERRASSEMENTS					
2.1.1	Démolition					
	Démolition dallage	m2	140	140	23,00	3 220,00
	Démolition murs	m2	112	112	23,00	2 576,00
2.1.2	Arrachage d'arbres	U	13	13	21,00	273,00
2.1.3	Décapage	m3	225	225	19,00	4 275,00
2.1.4	Fouilles en pleine masse	m3	15	15	59,50	892,50
2.1.5	Remblais plateforme	m3	200	200	47,00	9 400,00
2.1.6	Fouilles en rigoles, en trous, en puits	m3	154	154	19,00	2 926,00
2.1.7	Remblais compacté support fondation	m3	95	95	47,00	4 465,00
2.1.8	Evacuation	m3	394	394	28,00	11 032,00
2,2	FONDATIONS					
2.2.2	Gros béton	m3	10,0	10	189,00	1 890,00
2.2.3	Béton de propreté	m3	6,0	6	189,00	1 134,00
2.2.4	Semelles de fondations	m3	35	35	399,00	13 965,00
2.2.5	Longrines / tirants parasismiques	m3	3,0	3	399,00	1 197,00
2.2.6	Remblai sous dallage	m3	213	213	44,00	9 372,00
2.2.7	Isolation sous dallage	m2	710	710	10,00	7 100,00
2.2.8	Dallages	m2	710	710	47,00	33 370,00
2.2.9	Fourreaux	ens	1	1	1 260,00	1 260,00
2.2.10	Réseaux sous dallage	ml	65	65	16,59	1 078,35
2.2.11	Drainage	ml	170	170	36,75	6 247,50
2,3	STRUCTURE					
2.3.1	Murs de soubassement	m2	387	387	98,00	37 926,00
2.3.2	Arase étanche	m2	57	57	20,00	1 140,00
2.3.3	Murs en briques monomur 37.5	m2	690	690	77,70	53 613,00
2.3.4	Agglos creux de 20	m2	40	40	68,25	2 730,00
2.3.5	Poutre - Poteau - Linteau - Chaînage					
	Poteaux	m3	1,8	2	892,50	1 606,50
	Poutres	m3	7,0	7	892,50	6 247,50
	Linteau	ml	40	40	294,00	11 760,00
	Chaînage		compris §2.3.3			
2.3.5	Casquette en débord de façade	m2	30	30	136,50	4 095,00
2.3.6	Plancher dalle pleine coulée en place	m2	188	188	147,00	27 636,00
2.3.7	Acrotères	ml	223,5	224	47,00	10 504,50

CONSTRUCTIONS LUYNOISES
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
au Capital de 22.45 euros
Les 3 Pigeons - 13080 LUYNES
Tél. 04 42 24 10 99
Fax 04 42 24 18 83
RCS Aix en Provence B 347 391 237



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Complexe sportif Carcassonne
Construction de clubs houses
DCE -DEC 2013

Page 2

LOT N°1 Gros œuvre – Maçonnerie, V.R.D

CADRE DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Articles	Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total
2,4	TRAVAUX DE MACONNERIE					
2.4.1	Cloisons en carroblic de 10	m2	289	289	57,75	16 689,75
2.4.2	Pavés de verre	U	12,0	12	78,75	945,00
2.4.3	Seuil et appuis de fenêtres	ml	48,0	48	39,00	1 872,00
2.4.4	Marches extérieures	ml	16,8	17	194,25	3 302,25
	Palier	m2	10,0	10	393,75	3 937,50
2.4.5	Rampe PMR	ens	2,0	2	2 835,00	5 670,00
2.4.6	Souches en terrasse	U	2	2	504,00	1 008,00
2,5	OUVRAGES DIVERS					
2.5.1	Enduit plâtre	m2	497	497	24,15	12 002,55
2.5.2	Echafaudages		compris dans § 2.5.3			
2.5.3	Enduit monocouche	m2	939	939	30,45	28 592,55
	Tableau et voussures	ml	155	155	9,45	1 464,75
	Habillage JD	ml	16	16	11,55	184,80
2.5.4	Regards pied de chute	U	8	8	252,00	2 016,00
2.5.5	Pose et scellement des huisseries.	U	1	1	89,25	89,25
2.5.6	Crochet de sécurité en terrasse	ens	1	1	294,00	294,00
2.5.7	Réservations - Ragréages	ens	1	1	1 837,50	1 837,50
2,6	- CLOISONS -FAUX PLAFOND					
2.6.2	Cloison placostill 98	m2	176	176	62,00	10 912,00
2.6.3	Cloison aluminium vitrée sur allège	m2	20	20	154,35	3 087,00
	Porte stratifiée	U	1	1	590,00	590,00
2.6.4	Encoffrement de gaines	m2	12	12	55,65	667,80
2.6.5	Doublage isolant	m2	15	15	29,90	448,50
2.6.6	Faux plafond à ossature semi cachée	m2	235	235	38,64	9 080,40
2.6.7	Faux plafond 60x60	m2	123	123	34,00	4 182,00
2,7	- REVETEMENT DE MURS					
2.7.5	Carrelage grés cérame					
	Carrelage grés cérame 60x60	m2	153	153	59,00	9 027,00
	Carrelage grés cérame 30x30	m2	235	235	59,00	13 865,00
2.7.6	Plinthes en céramique	ml	150	150	12,00	1 800,00
2.7.7	Habillage de JD	ml	22	22	19,00	418,00
2.7.8	Revêtement muraux en céramique	m2	267	267	48,00	12 816,00

CONSTRUCTIONS LUYNNOISES
MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 au Capital de 7822,00 euros
 Les 3 Pigeons - 13000 LUYNES
 Tél. 04 42 24 10 99
 Fax 04 42 24 18 83
 RCS Aix en Provence B 347 391 237

Les quantités sont données à titre indicatif, les entreprises sont tenues de les vérifier avant de remettre leur offre



LOT N°1 Gros œuvre – Maçonnerie, V.R.D
CADRE DE DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Articles	Désignation des ouvrages	Unités	Quantités	Quantités entreprise	Prix unitaires	Total
3	DESCRIPTION DES OUVRAGES DE VRD					
3,4	Dévoisement de réseaux	ens	1	1	5 880,00	5 880,00
3,5	Terrassement en tranchée	ml	280	280	15,75	4 410,00
3,6	ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES ET EU					
3.6.2	Canalisation EU/EV	ml	25	25	26,25	656,25
3.6.3	Canalisation EP	ml	120	120	14,70	1 764,00
3.6.4	Caniveau à grille	ml	8	8	194,25	1 554,00
3.6.5	Regards	u	7	7	609,00	4 263,00
3.6.6	Station de relevage	u	1	1	4 800,00	4 800,00
	Conduite de refoulement	ml	80	80	16,80	1 344,00
3.6.7	Regard de décharge	u	1	1	609,00	609,00
3.6.8	Raccordement réseau EU/EP	u	2	2	1 417,50	2 835,00
3,7	ADDUCTION EAU POTABLE					
	Raccordement sur canalisation existante	u	1	1	882,00	882,00
	Canalisations	ml	15	15	17,85	267,75
3,8	TELECOM MUNICATIONS					
3.8.2	Fourreaux 2xd40	ml	50	50	16,80	840,00
3.8.3	Chambre de tirage	u	3	3	504,00	1 512,00
3,9	ELECTRICITE					
3.9.3	Fourreaux 4 x d90	ml	70	70	16,80	1 176,00
3.9.4	Chambre de tirage	u	2	2	588,00	1 176,00
3.9.5	Câblage		PM			pm
3.9.6	Coffret de façade	u	4	4	504,00	2 016,00
	Coffret REMBT	u	1	1	472,50	472,50
2.8.10	VOIRIE					
	Démolition des voirie existantes	m2	1000	1000	30,45	30 450,00
	Terrassement	m3	350	350	18,90	6 615,00
	Voirie	m2	1000	1000	44,10	44 100,00
	Bordures	ml	30	30	36,75	1 102,50
	Montant total HT :					538 456,45
	T.V.A. 20 % :					107 691,29
	Montant total TTC :					646 147,74



QUANTITÉS A VERIFIER



PRESTATIONS NON REALISEES

CONSTRUCTIONS LUYNOISES
MAÇONNERIE GENERALE
au Capital de 1627,45 euros
Les 3 Pigeons - 13080 LUYNES
Tél. 04 42 24 10 99
Fax 04 42 24 18 83
RCS Aix en Provence B 347 391 237

Les quantités sont données à titre indicatif, les entreprises sont tenues de les vérifier avant de remettre leur offre



CONSTRUCTIONS LUYNOISES
EURL AU CAPITAL DE 7622.45EUROS
765 route de marseille 13080 Luynes
Tel 04 42 24 10 99 Fax 04 42 24 18 83
e mail: constructionsluynoises@orange.fr

N°siret: 34739123700018
R.C.S B 347 391 237
Code APE: 4399 C
N° TVA INTRACOM:
FR034739123700018

Ville D'AIX EN PROVENCE
rue du puit neuf
Département constructions neuves, direction
condui
13100 AIX EN PROVENCE

Date 01/12/2014 Numéro D 1 Client 00000048

Stade CARCASSONNE

Ref.	Désignation	Uté	Qté	P. U.	Total TVA
1.	Travaux complémentaires				
2.	Création de massifs en béton pour fixation de supports sacs de frappe comprenant: découpe de la brique monomur profondeur 0.20 cm largeur suivant plan, mise en oeuvre aciers et béton	U	4,00	535,00	2 140,00
				Total poste:	2 140,00

TVA	Base	Total TVA	TVA	Base	Total TVA
20 %	2 140,00	428,00			

LE CLIENT
Bon pour accord

L'ENTREPRISE

Total HT	2 140,00 €
Net HT	2 140,00 €
Total TVA	428,00 €
TOTAL TTC	2 568,00 €



Aix en Provence
LA VILLE

DGAS Etudes Juridiques,
Marchés Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

MARCHE P14-012

**STADE CARCASSONNE
CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR 4 CLUBS DE SPORT
LOT 5 : PLOMBERIE**

CONCLU LE 01 AVRIL 2014 AVEC LA SOCIETE EITB

AVENANT N°1

RELATIF A LA DIMINUTION DU MONTANT DU MARCHE

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL

1.1 - IDENTIFICATION DU MARCHE-

Objet du marché : Stade Carcassonne - Construction de locaux pour 4 clubs de sport – LOT n°5 : Plomberie.

Marché N°14-012 : notifié le 01 avril 2014 à la société EITB.

Forme du marché : marché à prix global et forfaitaire.

Durée du marché : La durée du marché part à compter de la notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle du marché est de 28 mois.

Montant du marché : 71 165,63 € HT

1.2 - IDENTIFICATION DES COCONTRACTANTS -

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- D'une part, la Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU, Maire-Adjoint délégué aux marchés publics, agissant en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur,
- D'autre part, la société EITB représentée par....., numéro SIRET et domiciliée BP 45 – 83560 VINON SUR VERDON.

2. OBJET DU PRESENT AVENANT

Installation de 2 robinets de puisage en toiture terrasse, ce qui représente une plus value selon devis de 913,37 € HT.

Remplacement de 2 chauffe-eau thermodynamiques (article 2.1.3 de la D.P.G.F.) par 2 chauffe-eau classiques sur pied, ce qui représente une moins value selon devis de 4 311,72 € HT.

Remplacement d'un lavabo handicapé (article 2.1.6 de la D.P.G.F.) par un lave-main, ce qui représente une moins value selon devis de 147,46 € HT.

Le montant cumulé de la moins value s'élève à 4 459,18 € HT.

2.1 - DIMINUTION DU MONTANT DU MARCHE -

L'incidence financière est de - 3 545,81 € HT, le montant du marché étant de 71 165,63 € HT, elle représente une diminution de - 4,98 %.

Le nouveau montant du marché est : 67 619,82 € HT

2.2 - AUTRES CLAUSES -

Toutes les autres clauses du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

3. Signature des parties:

<p>Pour la société EITB – 83560 VINON SUR VERDON,</p> <p>représenté par.....</p> <p>(Nom, qualité et cachet de la société)</p> <p>Fait à</p> <p>Le</p>	<p>Pour la Ville d’Aix-en-Provence,</p> <p>représentée par Monsieur Maurice CHAZEAU Maire Adjoint délégué aux Marchés Publics et aux Délégations de Services Publics.</p> <p>Fait à Aix-en-Provence,</p> <p>Le.....</p>
--	--



DEVIS

Ville d'Aix en Provence

Place de l'hotel de Ville

13616 Aix en Provence

VINON SUR VERDON, le 18/03/2015

Objet du devis - Ref : D1503C20

PLOMBERIE VMC plus value moins value ECS tranche 1 club house stade carcassonne AIX V2

	Désignation	Prix unit.	Quantité	Montant H.T.
1	<u>plomberie sanitaire</u>			
1.1	<u>eau chaude sanitaire</u>			
1.1.1	<u>ECS 270 litres musculation</u>			
	CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE Type Dimplex AWP 30H LW	3 448,9100	-2,00	-6 897,82
	Chauffe-eau sur pied - capacité 300 L - 3000 W, avec groupe de sécurité, raccordement hydraulique et vidange.	1 293,0500	2,00	2 586,10
	TOTAL 1.1.1			-4 311,72
	TOTAL 1.1			-4 311,72
	TOTAL 1			-4 311,72
2	<u>remplacement d'un lavabo handicapé par un lave mains</u>			
	Lave mains Matura 50x42 , compris fixation et vidange	231,4900	1,00	231,49
	Moins value lavabo handilav 70x51 ref. E1981 de Jacob Delafon	378,9500	-1,00	-378,95
	TOTAL 2			-147,46
3	<u>installation de 2 robinets de puisage en terrasse</u>			
	Robinet de puisage 15/20 su applique	74,2800	2,00	148,56
	Vannes d'isolement 15x21 avec purge	83,9700	2,00	167,94
	Collecteur en tube multicouche DN 20	596,8700	1,00	596,87

Page 1

EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS TECHNIQUES POUR LE BATIMENT

ZA du Pas de Mene VINON SUR VERDON –

☎04.92.78.94.01 Fax 04.92.78.94.03 www.sudgeothermie.com -mail : eitb@eitbprovence.fr

SARL au Capital de 7.622,45 € . SIRET 409 074 473 00045 . APE 4322B – TVA intracommunautaire FR 92 409 074 473

	Désignation	Prix unit.	Quantité	Montant H.T.
	TOTAL 3			913,37

Total H.T.	-3 545,81
Total T.V.A. 20,00 %	-709,16
Total T.T.C.	-4 254,97
Net à payer	-4 254,97

**DEVIS ARRETE A LA SOMME DE MOINS QUATRE MILLE DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE EUROS
ET NEUF MILLE SEPT CENTS CENTS**

Page 2

EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS TECHNIQUES POUR LE BATIMENT

ZA du Pas de Mene VINON SUR VERDON –

☎04.92.78.94.01 Fax 04.92.78.94.03 www.sudgeothermie.com -mail : eitb@eitbprovence.fr

SARL au Capital de 7.622,45 € . SIRET 409 074 473 00045 . APE 4322B – TVA intracommunautaire FR 92 409 074 473